

3 PRIORITÉS

Les écoles et établissements élaborent une liste de fournitures scolaires en tenant compte de trois facteurs :



Un budget raisonnable pour toutes les familles



Un cartable allégé



Des produits triables et recyclables

UNE ÉLABORATION CONCERTÉE

Les directeurs d'école et les chefs d'établissement communiquent aux parents d'élèves les modalités d'élaboration de la liste des fournitures scolaires en amont de la réunion du conseil d'école ou du conseil d'administration afin de leur permettre de faire des observations ou des suggestions.



→ La mise en place d'une commission fournitures scolaires est vivement encouragée pour faciliter les échanges entre tous les acteurs.

COMMENT LIMITER LES COÛTS POUR LES FAMILLES ?



Soutien aux actions d'achats groupés en lien avec les associations des parents d'élèves de « kit collégien » ou « pack fournitures »



Acquisition des fournitures échelonnée sur l'année en fonction des besoins

INFORMER LES FAMILLES

Les parents sont informés de la liste définitive des fournitures de leur enfant dès le mois de juin :



Par la mise en ligne de la liste sur la page d'accueil du site Internet de l'établissement ainsi que sur l'espace numérique de travail (ENT)



Par l'affichage physique de la liste dans un lieu facilement accessible aux parents